

MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE

Niveau 2

Rentrée 2021

mise à jour le 1^{er} septembre 2021

Ecole Eugène Allanic L'Hermitage

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Fermeture de classe et suspension de l'accueil des élèves

► Dès l'apparition d'un cas avéré de COVID 19 parmi les élèves d'une classe, la classe est fermée pour 7 jours.

Rôles des parents

► Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils s'engagent à informer l'école le plus rapidement possible.

► L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains.

Distanciation physique

► Les espaces intérieurs sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

► La distance physique entre groupes de classes est organisée à l'intérieur et à l'extérieur.

Application des gestes barrière

► Le lavage des mains est réalisé à l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, au moment des récréations, après être allé aux toilettes. Le soir, nous invitons les parents à veiller au lavage des mains des enfants dès leur arrivée au domicile.

► Le port d'un masque de catégorie 1 est obligatoire pour les personnels, les élèves et les parents dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées. L'avis du médecin scolaire détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

► La ventilation des classes et autres locaux est la plus fréquente possible. Elle est réalisée quelques minutes toutes les heures et au moins 15 min toutes les deux heures : avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

Limitation du brassage des groupes

► L'arrivée, les déplacements et le départ des élèves sont organisés pour limiter le plus possible les croisements, faciliter la distanciation physique et limiter les attroupements.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

► Un nettoyage des sols, des tables et des bureaux est réalisé au minimum une fois par jour.

- ▶ Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels est réalisé plusieurs fois par jour.
- ▶ Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

La restauration scolaire

- ▶ Le nombre de service est adapté de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage. La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent toujours à la même table.

L'information

- ▶ Les élèves bénéficient d'une information pratique adaptée sur la distanciation physique et les gestes barrières.